

ATELIER DE TRAVAIL PETITE ENFANCE

LE LUNDI 10 JUILLET 2017

LUNDI 10 JUILLET 2017

Atelier de travail Petite Enfance

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

ORDRE DU JOUR

- ♦ **État d'avancement sur le nouveau dispositif d'attribution des places en crèche**
- ♦ **Présentation de l'avant projet définitif de l'aménagement du bâtiment Provence à Graulhet**
- ♦ **Les Maisons d'Assistants Maternels (MAM)**
- ♦ **Les actions de soutien à la parentalité**
- ♦ **Informations et questions diverses**

État d'avancement sur le nouveau dispositif d'attribution des places en crèche

- Objectifs généraux des critères d'attribution des places
 - affirmer le traitement équitable pour tous
 - assurer la cohérence de l'offre et la demande
 - rendre l'action publique transparente
- Objectif opérationnel : une liste unique de pré-inscription par ordre chronologique et attribution de points
- Axes de travail retenus lors de l'atelier PE du 15.06.2017 :
 - priorité de l'accueil régulier pour les familles en activité, à faibles ou moyens revenus
 - priorité de l'accueil occasionnel pour les familles en situation de recherche d'emploi, demandes particulières (orientation médico sociale, parent isolé...)
 - places réservées pour les enfants en situation de handicap
- Outils :
 - Grille de points avec pondération
- Mode d'emploi
 - Information, orientation,
 - évaluation des besoins d'accueil
- - Attribution des points au regard de la situation familiale, sociale et de l'activité
 - Pré inscription

État d'avancement sur le nouveau dispositif d'attribution des places en crèche

- ◆ **Proposition de la grille de critères d'attribution des places**
- ◆ **Test avec 25 profils types de familles**

État d'avancement du projet de relogement des crèches à Graulhet

- **Présentation de l'avant projet définitif de l'aménagement du bâtiment « Provence »**

Les Maisons Assistants Maternels

DÉFINITION

- Regroupement de 2 à 4 assistants maternels agréés au sein d'un même local
- Agrément spécifique délivré par la PMI au regard du projet individuel de l'assistant maternel, du local et du projet d'accueil de la MAM
- Les assistants maternels bénéficient de mêmes droits et ont les mêmes obligations que ceux exerçant à leur domicile :
 - agrément et suivi par les service de la PMI
 - convention collective du particulier employeur
- Accueil jusqu'à 16 enfants simultanément en fonction de la capacité d'accueil du local et de l'autorisation individuelle de chaque assistant maternel
- Les MAM ne relèvent pas de la réglementation des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant
- Nécessité de constituer une association ou une SCI pour la gestion du local
- Les parents employeurs bénéficient des mêmes droits et obligations que pour l'emploi d'un assistant maternel exerçant à son domicile, :
 - convention collective du particulier employeur
 - prestation de la CAF (complément libre choix mode de garde)

Les Maisons Assistants Maternels

FORCES

- ♦ Rompre l'isolement des assistants maternels
- ♦ Permettre à des personnes d'exercer la profession d'assistant maternel alors que leurs conditions de logement ne sont pas compatibles
- ♦ Faciliter le partage des pratiques et des compétences professionnelles
- ♦ Favoriser la découverte de la vie en groupe

FAIBLESSES

- ♦ Difficultés liés au travail d'équipe
- ♦ Difficultés financières liés au coût du local (loyer, entretien, taxe)
- ♦ Augmentation du temps de travail des assistants maternels (accueil des enfant et taches liés à l'entretien du local, gestion administrative..)
- ♦ Gestion d'une association

Les Maisons Assistants Maternels

QUELS TYPES D'ACCOMPAGNEMENT À PROPOSER PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ?

1) Ingénierie de projet : un accompagnement technique par les RAM des initiatives portées par des assistants maternels

2) Ingénierie de projet + Aide financière

a) une aide financière au démarrage en complémentarité des aides CAF

b) un accompagnement financier pour neutraliser le surcoût lié au local

c) une mise à disposition d'un local

d) une aide à l'investissement et au fonctionnement

Les Maisons Assistants Maternels

SELON LE CHOIX D'ACCOMPAGNEMENT, UN SUIVI ET UN CONTRÔLE S'IMPOSENT À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

- ♦ **Quel contrôle ?**
 - **contrôle quantitatif : vérifier que l'offre de service est respectée (nombre d'enfants accueillis - via la prestation CAF perçue par les familles)**
 - **contrôle qualitatif : projet d'accueil et charte nationale de qualité (...)**
- ♦ **Quels moyens ?**
 - **Missions confiées à des professionnels petite enfance (RAM , coordination petite enfance)**

Les actions de soutien à la parentalité

Définition :

Les actions de soutien à la fonction parentale sont inscrites dans les statuts de la Communauté d'Agglomération comme actions sociales d'intérêts communautaires.

Elles concernent un champ large puisqu'elles sont inscrites, dans les actions en faveur de la petite enfance et dans les actions en faveur de l'enfance

Les actions de soutien à la parentalité

ÉTAT DES LIEUX - ACTIONS PETITE ENFANCE

Actions communautaires :

- Lieu d'accueil enfants parents (LAEP), actions parentalité (réunions débat, atelier parents-enfants) à Rabastens
- Mise à disposition locaux à l'association L'île aux parents à Gaillac

- **Actions communales :**

- CCAS Graulhet : Rencontre parent enfants
- Centre Social Graulhet : Ateliers parents enfants

- **Actions associatives :**

- Lou Pitchoun : Ateliers parents enfants
- L'île aux parents : Espace de rencontres parents enfants

Les actions de soutien à la parentalité

ÉTAT DES LIEUX – ACTION ENFANCE – JEUNESSE – TOUT PUBLIC

- **Actions communautaires :**
 - Rencontres Parents dans les écoles de Graulhet (Programme Réussite Educative)
 - Ateliers parents et equithérapie à Vieux
- **Actions communales :**
 - Groupes d'échanges de parents et réunions débats - Mairie Rabastens
 - Ateliers parents enfants et ateliers parents à l'école - Centre Social Graulhet
- **Actions associatives :**
 - Amicale Laïque Graulhet : Ateliers parents enfants à l'accueil de loisirs
 - Collège Taillefer : Ateliers parents adolescents
 - L'île aux parents : Point écoute enfants – adolescents et groupes de parole parents
 - Jumeaux et plus : Groupe de paroles de pères
 - Le Relais de Montans : Ateliers parents enfants avec médiateur
 - Epicerie Sociale Lou Mercat : Petits déjeuners des parents
 - Parole de femmes : Réunions à thèmes pour femmes et dispositifs accompagnement des enfants exposés aux violences familiales

Les actions de soutien à la parentalité

Quelle politique communautaire ?

1 Une inscription dans le projet éducatif territorial avec des orientations transversales (Petite Enfance-Education-Jeunesse-Politique de la ville)

2 Un soutien aux initiatives locales :

- **Comment répondre aux demandes en cours ?**
- **Quel budget ?**

3 Une définition des actions à maintenir ou développer par la CA?

Informations et questions diverses

LUNDI 10 JUILLET 2017

Atelier de travail Petite Enfance

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois